

De 1830 à 1869

23 mai 1830 :

Délibération sur l'établissement d'une école primaire de garçons et une de filles, fixation du taux mensuel des différentes classes d'élèves payants, traitement annuel de l'instituteur : 200 francs et 100 francs pour l'institutrice. Les enfants indigents seront admis gratuitement à l'école.

21 septembre 1830 :

Prestation de serment au Roi des français : Louis Philippe 1er, refus de prestation d'un conseiller : Drouin qui démissionne.

26 avril 1831 :

Prestation de serment des officiers de la garde nationale : Laborde, Collet, Chardon, Berrier.

Maire M. de Saulty 9 octobre 1831 élections municipales, 82 votants qui ont dû prêter serment pour pouvoir voter, le 4 décembre 1831 M. Chardon nommé Maire.

20 novembre 1832 :

M. Pineau Jacques nommé Maire après que le conseil municipal eut été complété (De Saulty et Chardon décédés).

7 juillet 1833 :

Vote de 985 francs pour la clôture du mur du terrain acquis par la commune au champ de la « Brébionne » d'une contenance de 99 ares (trois quart de journal de terre) afin de servir d'emplacement à un nouveau cimetière. Demande autorisation au Préfet: notre cimetière actuel étant au centre du bourg et beaucoup trop petit, on est obligé de relever les corps au bout de quatre à cinq ans qui ne sont pas encore entièrement consumés et qui répandent une odeur infecte ; il y a réellement urgence de clore notre nouveau cimetière afin qu'il puisse servir à sa destination

14 juillet 1833 :

Vote des prestations en nature pour les chemins communaux pour 1834.

20 juillet 1833 :

Abolition de la place de garde champêtre. Traitement de l'institutrice, seize voix contre quatre pour la raison que notre institutrice est décédée depuis quelques semaines et que la commune n'en a pas pour le moment. Le conseil était assisté des plus imposés, pour les augmentations d'impôts.

1er février 1834 :

Destruction des hannetons, prime de cinquante centimes par boisseau. Huit individus indigents ont présenté vingt boisseaux; la prime n'ayant pu être obtenue, le Maire a payé de ses deniers.

7 février 1835 :

Pineau Jacques, meunier à Cougirault, élu Maire.

30 juillet 1837 :

Construction du chemin de la Ferté à Authon. Gréez ne veut pas participer étant donné qu'elle sera obligée de faire son chemin de Gréez à la limite de Courgenard ainsi que celui de Saint-Ulphace

30 août 1840 :

Avis du conseil sur le projet de classement du chemin de Vibraye à Authon.

29 janvier 1843 :

Avis du conseil sur la direction du chemin de Gréez à Montmirail. Observation de Madame De Saulty propriétaire de la Pinellière qui propose son terrain gratis, le projet proposé par Malivet jugé trop raide, préférence par Vaufergis : village de seize à dix huit maisons.

29 décembre 1843 :

Avis du conseil pour l'acquisition d'une maison d'école.

24 mai 1845 :

Concession à la cure de Gréez du vieux chemin du Grand Thuret, en échange du chemin nouveau du champ de la cure. Suppression de deux échaliers sur la levée qui longe la rivière du Bas-Bourg, qui gêne à la circulation du public, empêche de pouvoir conduire les bestiaux à la longe, les porcs et les moutons et que plusieurs inconvénients en sont déjà résultés.

6 juillet 1845 :

Planche neuve à Ravat (passerelle).

21 janvier 1847 :

Vote de mille deux cents francs pour travaux de charité (directive préfectorale). Le conseil reconnaissant l'importance de la mesure provoquée par les circonstances si graves où nous nous trouvons et apprécie les besoins impérieux de la classe ouvrière et indigente si nombreuse dans cette commune vote à l'unanimité d'un impôt extraordinaire.

Travaux: construction chemin de Gréez à Montmirail.

4 juillet 1847 :

Nomination d'une commission de secours pour le bureau de charité, en faveur des pauvres et des indigents pour les soutenir et les soulager afin de les retenir chez eux et les empêcher d'aller mendier. Etablissement d'une liste de tous les habitants aisés qui devront contribuer, soit en pain, soit en argent (à la lecture des délibérations on ressent une grande misère dans la commune à cette époque).

8 janvier 1848 :

Arrêté concernant la police des auberges et cabarets.

_Art.1 les cabarets, cafés, billards et autres lieux publics fermeront pendant toute l'année à dix heures précise du soir.

_Art.2 les maisons où on loge à pieds ou à cheval ne pourront passer cette heure et n'être ouverte qu'aux voyageurs étrangers etc...

10 juin 1848 :

Explication du budget où l'on parle de M.Fairat, percepteur à Gréez, et d'un percepteur de Courgenard.

8 septembre 1848 :

Installation de M. Albert De Saulty : Maire.

24 août 1849 :

Commission de salubrité publique, vu l'épidémie de choléra qui règne dans les communes environnantes.

2 janvier 1851 :

Démission de dix membres du conseil municipal de Gréez.

26 octobre 1851 :

Délibération du conseil pour l'acquisition définitive d'une maison d'école.

2 mai 1852 :

Prestation de serment des membres du conseil à la Constitution et au Président de la République.

27 février 1853 :

Prestation de serment des membres du conseil à la Constitution et à l'Empereur.

27 octobre 1853 :

M. de Saulty étant démissionnaire, installation d'un nouveau Maire : M. Dorel.

2 février 1854 :

Projet d'achat de terrain pour construction d'une maison d'école.

5 février 1854 :

Proposition du conseil agrandissement de l'église sur le bas côté, l'ouverture de la fenêtre qui est murée, au-dessus de l'autel.

11 février 1855 :

Délibération du conseil relative à la création d'une société mutualiste de secours.

18 mars 1855 :

Acceptation de l'établissement de deux Sœurs d'Evron à Grééz.

15 juin 1855 :

Arrêté sur le poids de la chandelle et de la bougie, qui devront porter sur le paquet, en caractère d'un centimètre, au moins de hauteur, une inscription indicative de leur poids.

10 juillet 1855 :

Fait état d'une population de mille quatre cent quatre vingt un habitants.

15 août 1855 :

Etablissement d'une taxe sur les chiens, huit francs pour les chiens de chasse et deux francs pour les chiens de garde.

10 août 1856 :

Accord achat maison pour l'établissement d'une maison de Sœurs, destinée à l'instruction de jeunes demoiselles : une maison sise au bourg et connue sous le nom du Logie, avec toutes ses contenances et dépendances, moyennant la somme de sept milles francs (Mairie actuelle).

27 septembre 1856 :

Imposition extraordinaire de mille francs pour la construction de la maison d'école (on avance, on avance !!!!) terminée fin 1856 ; l'entrepreneur sera fini d'être payé que fin 1857.

1er décembre 1857 :

M. le Maire donne connaissance de la lettre de M. le Préfet qui invite le conseil à délibérer sur le traité qui doit avoir lieu entre la commune et la communauté des Sœurs d'Evron.

24 décembre 1857 :

Demande du tracé du chemin de Grééz à la Ferté-Bernard ; priorité avait été donnée de passer par la Motte Cerise. Message de félicitations à l'Empereur, pour avoir échappé à l'odieux attentat perpétué contre son auguste personne.

29 août 1858 :

Réunion du conseil municipal, sous la présidence de M. le Curé et de M. le Maire : prestation serment du nouvel instituteur M. Tiger : « Je jure fidélité inviolable à l'Empereur et obéissance à la Constitution ».

5 septembre 1858 :

Réception définitive de la maison d'école (commentaire : première délibération à ce sujet 23 mai 1830, vingt huit ans se sont écoulés).

1er novembre 1858 :

Approbation du projet de restauration de l'église de Grééz.

12 mai 1859 :

Monsieur le Maire propose aux membres présents, de voter une « adresse » de félicitations à S.M. l'Empereur pour la conclusion de la paix et son retour en France.

27 novembre 1859 :

Formation du bureau de bienfaisance, pour venir en aide aux indigents de cette commune, notamment aux grabataires et infirmes.

17 mai 1860 :

Désignation des enfants qui seront admis gratuitement à l'école ; M. le Curé prend part à cette désignation.

30 septembre 1860 :

Vœu émis par le conseil pour faire cesser l'état de choses qui existe au pont de la Motte : des travaux ayant été faits par le propriétaire du moulin sans autorisation.

9 février 1861 :

Le conseil demande à faire exécuter les travaux de réparation de l'église, par voie d'économie sous la direction du Maire et du Curé.

21 septembre 1862 :

Le conseil croit devoir faire remarquer que les registres de naissances ayant chacun dix feuilles pour trente à quarante naissances, sont trop volumineux, tandis que les registres des décès, par suite des décès des enfants de Paris en nourrice dans la commune de Grééz, atteignent soixante décès : sont insuffisants.

8 novembre 1863 :

Demande du changement de date pour une foire à la Ferté : qu'elle soit désormais le vingt deux novembre et prenne la dénomination de Foire aux Poulains (suivant souhait du Maire de la Ferté).

24 janvier 1864 :

Demande autorisation au Préfet de louer les boues des rues du bourg. Ce serait un moyen de créer pour la commune des ressources dont elle a besoin et de plus la salubrité y gagnerait par la bonne tenue des rues du bourg. Approbation du procès verbal de la réception définitive des travaux de l'école des filles.

17 septembre 1865 :

Installation Maire et Adjoint.

7 janvier 1866 :

Réclamation contre la mauvaise exécution des travaux faits à l'église.

14 mai 1866 :

Proposition d'installer un bureau télégraphique à Grééz-sur-Roc ; coût jugé trop élevé, il n'a pas été donné suite.

Note personnelle : pour la première fois apparaît le nom de Gasselin.

9 mai 1867 :

Note préfectorale sur les jardins dans les écoles. L'école des garçons possède un jardin de la contenance de 1600 m². Quant à la nature du sol, c'est un sable gras propre à toutes cultures.

Malheureusement et c'est de même dans tout le bourg de Gréez, il n'y a que 40 à 80 cms de terre arable, assise sur un roc très dur d'une épaisseur de 25 à 30 mètres : circonstance qui rend à peu près impossible la végétation des arbres fruitiers à racines pivotantes ; les arbres à racines traçantes (pruniers, pêchers) et la vigne y réussissent seuls d'une manière à peu près convenable.

1er mars 1868 :

Séance extraordinaire. Explications données sur les imputations dirigées contre Monsieur l'agent Voyer cantonal, qui agit contre les intérêts de la commune de Gréez.

6 septembre 1868 :

Classement chemin de la Boitellerie et chemin ? du carrefour du Velours à la Cognerie, sur 2500 mètres (Velours est un joli nom, dommage de ne pouvoir le situé, es-celui de la Guilberdière ou de la Coëffonière ?)

10 décembre 1868 :

Refus de reconnaître le chemin vicinal des petites Mottes. Constat de peu d'intérêt à la circulation et que le chemin n°1 de Gréez à la Ferté est resté inachevé depuis plus de vingt ans.

21 mars 1869 :

Anciennes et nouvelles réclamations contre la mauvaise exécution des travaux de l'église. Le conseil pense qu'il serait juste de rendre l'entrepreneur responsable des dommages survenus à l'église, suite à la mauvaise exécution des travaux qui lui ont été confiés, ou de l'infériorité relative des matériaux dont il s'est servi.

Construction de l'escalier en pierre de l'école des Sœurs (Mairie actuelle).

27 juin 1869 :

Réunion pour vendre au sieur Cottereau un excédent de 0m²,77 pour 1 franc 05.